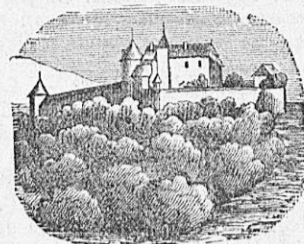




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Bulle. . . 1 an, Fr. 2 50
... 6 mois, > 2 50
Maranger : 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁰ — Bulle, arr. 8⁰⁷ 1³⁵ 4³³ 7³⁰ 10⁴⁸

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c., Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.

Réclames : 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères, Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 8 mai 1900.

CHRONIQUE DE PARIS

La catastrophe de l'Exposition. — Ce qu'il en faut penser. — Quand tout sera-t-il prêt. — Et l'affaire Dreyfus. — Après l'Exposition. — Un livre qu'il faut lire. — Quelques mots du général de Galliffet.

Eh bien, que faut-il penser des deux derniers accidents de l'Exposition ? Que ce sont deux gros malheurs ; dans la salle des fêtes, un échafaudage mal construit a causé la mort de trois ouvriers et la rupture d'une passerelle en s'écroulant a écrasé neuf personnes.

Mais il faut remarquer que cette passerelle était en dehors de l'Exposition et celle-ci ne peut pas en être plus responsable que si demain une maison dans le Champ de Mars venait à s'écrouler.

Alors il n'y a pas de danger à visiter l'Exposition ? Aucun gros danger, aucun.

Par surcroît de précaution, on a donné de nouveau toutes les passerelles de l'intérieur, celles sur lesquelles passe le public, à une nouvelle épreuve d'essai ; on a placé toute la nuit sur chacune le double du poids qu'elle peut être appelée à porter. On a compté qu'un mètre carré pourrait porter cinq hommes de 100 kg. et on a chargé les passerelles à raison de 1000 kg. par mètre carré, aucune n'a bougé.

Mais enfin tout est-il prêt ? C'est-à-dire tout s'active. Dans combien de temps l'Exposition sera-t-elle complètement achevée ?

Telle est la question qu'on pose de tous côtés ; on peut répondre que tout sera fini, mais là complètement, dans une dizaine de jours. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à l'heure actuelle cent mille personnes environ entrent tous les jours à l'Exposition ; c'est un joli chiffre et tous ces gens-là n'ont pas l'air de s'ennuyer. Les attractions ouvrent leurs portes les unes après les autres, dans une semaine les « danses du ventre » des divers pays, de Turquie, de Java et même de Chine seront en plein mouvement.

Au point de vue de la curiosité, ce sont évidemment les expositions exotiques qui obtiennent le plus de succès. Mais le Palais des beaux-arts offre un élément plus élevé d'attraction intellectuelle par l'exposition des œuvres d'art de tous les pays que l'exposition des plus belles œuvres de la statuaire et de la peinture française de ces dix dernières années.

Tandis que l'Exposition commence à attirer des milliers de visiteurs, on entend de divers côtés des cris de colère ; M. Joseph Reinach vient de prononcer, en effet, un discours dans lequel il annonce que « l'affaire » reprendra après l'Exposition. Là-dessus certains journaux s'emportent et recommencent leurs injures.

L'affaire Dreyfus va-t-elle vraiment recommencer après l'Exposition ? Oui et non.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 54

Le Meunier de Valfonds

PAR G. DUCEUR

— Pourquoi ? Pourquoi ? Est-ce qu'on répond à de pareilles questions ? dit M. Banval, presque brusquement, tant il était ému et ne voulait pas le laisser paraître. Pourquoi ? Parce que nous t'aimons tous, parce que tu es jeune et que ce n'est pas à ton âge qu'on demande à quitter cette terre ! Toi surtout, un enthousiaste !

— Il est possible que vous ayez raison. Mais, monsieur Banval, si vous pouviez mesurer le découragement qui me saisit, vous comprendriez sans doute mon désir d'en finir avec le monde. L'existence est bien lourde quand on doit la subir.

— Voyons, Bernard, ne parle pas ainsi. Tu te fatigues sans motif. Toi ! Mourir ? Est-ce qu'on meurt à vingt-cinq ans ? Mais le soleil a encore de chauds rayons ! Tu reverras tes bois aux nuettes tristes, aux profondes solitudes. Est-ce que le dégoût de la vie doit se manifester avant les rides sur le front ? L'existence a un but plus grand ; la douleur même est dans les desseins du Créateur : c'est par elle que le caractère s'épure, se trampe.

— Regarde-moi ; j'ai vu le désespoir me ricaner les affres de la mort, j'ai pensé ainsi que dans le néant serait l'ou-

Il est certain que Dreyfus va essayer d'obtenir sa réhabilitation complète en saisissant la cour de cassation, en se basant sur des faits nouveaux qui foisonnent, mais ce débat sera purement juridique ; l'opinion publique ne connaîtra plus les fortes émotions par lesquelles elle est passée, il y a quelques mois. A l'heure actuelle, Dreyfus est libre, il n'est plus soumis à l'horrible traitement de l'Île du Diable et tous les esprits impartiaux qui, sans passion, ont assisté au procès de Rennes déclarent qu'il est innocent ; il s'agit donc de faire proclamer légalement cette innocence en plaçant une question de droit qui ne passionnera guère le public et ne provoquera pas cette effervescence du temps que nous avons connu.

Puisque nous parlons du procès Dreyfus, laissez-moi vous signaler un livre qui vient de paraître chez Lemerre : *Le Procès de Rennes 1899*, par Jean-Bernard. C'est un volume qui vient à son heure au moment où on annonce le nouveau procès en cour de cassation.

Il ne s'agit pas dans ce livre de polémique où de discussion ; ce sont les impressions d'un bourgeois de Paris qui a assisté en spectateur impartial à toutes les audiences du procès ; Jean-Bernard ne discute pas, ne résume pas les débats, il vous dit : « J'étais là, et voilà quelle émotion j'ai ressentie. » Les anecdotes foisonnent et on peut dire que, parmi des centaines de livres qui ont été publiés, celui-ci est le seul dans son genre ; plus on s'éloigne du procès, plus ce volume-ci paraît intéressant ; c'est la déposition d'un honnête homme sur les péripéties dramatiques dont il fut témoin.

Ne quittons pas l'affaire Dreyfus, nous nous réédite un mot du général Galliffet, ministre de la guerre.

Le général recevait un capitaine, le capitaine Bocher, pourquoi ne pas le nommer ?

— Eh bien, capitaine, lui dit le ministre, vous savez que vous êtes mal maté, on me dit que vous êtes dreyfusard ?

— C'est vrai, mon général.

— Ça prouve que vous êtes moins bête que les autres. Nous garantissons, bien entendu, l'exactitude de ce mot qui date de la semaine passée.

Les mots du général de Galliffet formeraient un ensemble des plus curieux si on les recueillait.

Vous connaissez, à coup sûr, celui-ci :

C'était quelques jours avant les vacances : un député était à la tribune et, à propos de je ne sais plus quelle discussion sur le budget, avait trouvé le moyen de prendre à partie le ministre de la guerre, rappelant les souvenirs pénibles de la semaine sanglante. A un moment donné, l'auteur parlait des « assassins de la semaine de mai ».

Le général entrait dans l'hémicycle au moment où ces mots étaient lancés avec colère :

— Un assassin, dit-il. Voilà, voilà ! l'assassin demandé.

Et il regarda gaîment son banc. C'est évidemment du dédain parlementaire ; mais est-ce bien là une qualité pour un ministre ?

Que d'autres répondent.

Et celui-ci, qu'on cite comme ayant été prononcé au Cercle de l'Union où le général va dîner tous les soirs. C'était au début du ministère ; les autres membres du Cercle, mécontents, affectaient de ne pas causer avec le général, et celui-ci :

bli, car, comme toi, je ne croyais plus à rien, ni au bien, ni à la justice, pas même à Dieu ! Cependant, je suis ici, à tes côtés, heureux de n'avoir pas succombé à mes abattements d'autrefois.

— Oui, peut-être, monsieur Banval, mais une effraction sainte vous soutenait : vous aviez votre fille. Moi, je sens un vide immense où jadis batrait mon cœur.

M. Banval s'approcha de la fenêtre pour cacher son émotion.

— Est-elle partie ? demanda enfin l'infortuné jeune homme.

C'était sa première question au sujet de Valentine.

— Qui ? elle ? répondit le vieux professeur, en se retournant, vivement surpris.

— Vous savez bien, Valentine ! ma fiancée d'alors.

— Tu y penses encore ?

— Croyez-vous donc qu'on puisse perdre ainsi ces souvenirs ?

M. Banval fut bien forcé à une nouvelle question de Bernard, de lui apprendre que Valentine avait quitté Beauregard.

Il avait espéré que son ami, témoin et navré des fautes de Mlle Andrys, n'en mentionnerait même plus le nom.

Mais ces sentiments n'eurent pas une longue durée ; c'était un réveil fugitif, comme un regain amer que la santé allait bientôt dissiper.

Dès qu'il fut assez fort pour quitter le lit, la convalescence marcha rapidement. L'inaction l'ennuyait, était défavorable à sa nature toute de vie.

On était déjà à la fin de mars.

— Oh ! Vous pouvez approcher... je ne sens pas mauvais, allez ! — Il n'y a pas eu Conseil des ministres aujourd'hui.

On ne peut pas dire que ce ne soit pas spirituel, mais c'est de l'ironie un peu aigre tout de même... pour ses autres collègues du cabinet. UN PARISIEN.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Les assurances. — Extrait d'un discours prononcé il y a quelques jours à Fribourg par M. le curé de Bourguillon, un des rares prêtres progressistes de la Suisse, l'abbé Remy :

« On cite avec complaisance l'Angleterre, où l'assurance obligatoire est inconnue. Je respecte sans doute l'Angleterre à cause du libéralisme de ses institutions politiques ; mais ce pays est aussi la terre classique de l'aristocratie et du privilège, et ce n'est pas là que nous irons chercher des leçons de justice sociale. Albion a d'ailleurs grandement baissé dans notre estime, depuis que nous savons la manière dont elle exploite les Hindous, depuis surtout qu'elle a déclaré aux Boers la plus odieuse et la plus indigne de toutes les guerres.

L'empire d'Allemagne et l'Autriche-Hongrie nous ont précédés depuis longtemps dans la voie des assurances. Le système introduit dans ces deux pays a donné d'heureux résultats et a grandement allégé les charges de l'assistance publique. Serons-nous, en Suisse, moins progressistes et moins humanitaires qu'on ne l'est dans certaines monarchies ? »

Une réunion contradictoire a eu lieu jeudi à la Chambre de commerce de Genève. MM. Uhlmann-Eyraud, conservateur, et Lachenal et Favon, radicaux, ont parlé pour la loi. Ont parlé contre la loi : MM. Georg, Bruderlein et Micheli. L'assemblée n'a pas procédé à une votation.

Devant un auditoire d'environ 300 personnes, M. le conseiller fédéral Comtesse a fait, le même jour, à l'Hôtel de Ville de Bienne, une conférence de 1 1/2 h. sur la loi d'assurances. Il n'y a eu ni discussion ni votation.

A recommander vivement la diffusion et la lecture de l'excellente brochure de M. Ernest Ceresole, docteur en droit, sur les assurances, intitulée :

Pierre, tout en remplissant admirablement ses fonctions de garde-malade, ne négligeait pas le moulin, dont il avait seul la direction depuis le duel. Il ruinait sans cesse de grosses affaires, rapportant de beaux bénéfices, non qu'il fût avide de richesses, mais son maître devait posséder un jour la fortune la plus cosse de dix lieues à la ronde.

A présent que Bernard était en bonne voie de guérison, Pierre se frottait les mains, très satisfait de la tournure des événements. De temps à autre, il risait sous cape d'avoir joué un peu le rôle du bon Dieu dans la destinée du fils de son ami Marcel. Ah ! qu'il lui pardonnât ou non, un jour, Bernard serait bien obligé de lui avouer que c'était lui, Pierre, qui avait mis les cartes en jeu. Et il s'y connaissait !

Toutefois, ce fut M. Banval qui accompagna Bernard dans ses premières sorties, lesquelles ne dépassaient pas le mur du jardin ; déjà le gazouillis des oiseaux se mêlait aux chants des ouvriers bêchant les carrés, ou sarclant les allées, ou émondant les jeunes arbres.

Il s'ensuivaient musique ; en bien, Bernard, le cœur plus ou moins tranquille, demandait à son vieux ami des nouvelles de Julie. Le professeur ne tarissait pas sur les progrès que faisait sa fille. Ah ! bien ! l'aimait-il, cette chère enfant ! C'était la joie de ses derniers jours, la consolation de ses infortunes ! Il ne voyait que des poignées de rayons de soleil dans l'avenir qu'elle se préparait.

Une seule ombre, encore, obscurcissait son beau ciel : Julie pensait-elle toujours à Bernard ?

Au moment où le fils de son ami Marcel était venu les trouver à Mulhouse, et même aussi pendant les premiers

soir :

les places.
programme.
SSOLD

SON, Bulle.

5 fr. le mètre.
le mètre.
mètre.
40 c. à 1 fr.
fr.

4 fr. 50 à 20 fr.

ENHOFF

gères

la perpétuel, tréfle de
fromenthal, esparcette,
emagne, graines de lin,
tité.

D, 38 Grand'ru
BULLE

orsale. E

ulais m'assurer d'abord
de rechute et il ne me
s'avez complètement
si que de faiblesse dans
remercie vivement de
as de vous recommander
nat, le 10 octobre 1897.
Naf. Adresse :

Lausanne.

Dépôt chez
Mme
Hite Gremaud
181 r. de Vevey,
Bulle.



vevey, Bulle.

SON.

par votre traitement
ment guéri de ma passion
goût de boire, ma santé
naissance que j'éprouve
s détails sur ma guérison
je viens de faire se pro-
n buveur effréné. Toutes
onnées de ma guérison
où j'irai, d'autant plus
8 décembre 1897. Albert
Pour le syndic, Wolfens-
rchrstrasse 406, Glaris.

emande

17 ans comme apprenti
Apprentissage gratuit.
Käser, boulanger, rue
ibourg.

COLAT
JCHARD
SOLUBLE
LENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
TROUVE
RTOUT.

Lenz, imp.-édit.our.

lée : Voyons et jugeons. On y trouvera des éclaircissements complets sur tous les points contestés, dans un style bref, rapide et clair.

Fête du Village suisse. — La fête donnée le 8 avril au Village suisse au profit des œuvres de bienfaisance de la colonie suisse à Paris a donné un bénéfice net de 39,000 fr. Cette somme a été mise à la disposition des présidents de la Société helvétique de bienfaisance, de l'Asile suisse des vieillards, de la Société suisse de secours mutuels et du Home suisse, pour en opérer la répartition à leur gré.

Zurich. — Le tir cantonal zuricois aura lieu à Uster, du 1^{er} au 9 juillet prochain. La dotation des cibles est de 150,000 fr. Des représentations théâtrales et gymnastiques et de grands concerts auront lieu pendant ce tir.

Berne. — Le nommé Christian Binggeli, domicilié à l'Ebenmatte, commune de Waleren, a tué samedi matin, dans un accès de folie, à coups de revolver, sa femme, sa mère, sa belle-sœur et son petit garçon âgé de 4 ans. Le meurtrier a pris ensuite la fuite. Il vient d'être arrêté à Berthoud.

— La Société des pontonniers de Berne faisait dimanche une course sur l'Aar, de Thouné à Berne. A Thalgut, quelques membres de la Société de tir au pistolet de Berne sont montés sur un ponton. Ce ponton est allé se briser contre un des piliers du vieux pont de bois qui relie Rubigen à Belp. Parmi les personnes qui le montaient se trouvaient, entre autres, le colonel Folly, M. de Jenner, Lips, lithographe. Tous ont pu être sauvés, à l'exception d'une jeune fille, Mlle Ruch, de Berne, sœur d'un des pontonniers.

Soleure. — Dimanche ont eu lieu dans tout le canton les élections au Grand Conseil. Sont élus : 66 radicaux, 33 conservateurs catholiques et 9 socialistes.

Vaud. — L'inauguration du monument élevé à la mémoire d'Alexandre Vinet sur Montbenon, à Lausanne, a été fixé au 30 juin.

— L'inhumation de la victime de l'affaire de Bressonnaz, Alfred Meinhard, a eu lieu à Moudon mercredi matin à 10 heures. La femme et le frère du défunt y assistaient, ainsi que les principaux témoins de Bressonnaz et plusieurs personnes de Moudon. La cérémonie religieuse a été faite par M. l'abbé Sublet, de la station de Rue. Durant le cours de celle-ci, une scène émouvante a eu lieu au moment où l'on descendait le cercueil dans la fosse. La veuve, qui n'avait pas cessé de pousser des cris affreux, épuisée après de si dures épreuves, s'est tout à coup évanouie en voulant donner un dernier adieu à son époux.

La direction de l'enquête a été laissée à M. le juge de paix Vuagniaux, de Moudon. L'Eveil dit que les musiciens ambulants de Bressonnaz ont des papiers parfaitement en règle et qu'il a été reconnu que le signalement ne les concernait pas. Il visait des St-Gallois. Eux sont Alsaciens.

— Le tribunal de Lausanne a condamné à 50 fr. d'amende et 75 fr. de dommages-intérêts M. Charles Kojke, Prussien, qui, le 3 mars, par un froid excessif, avait enlevé trois portes et quatre fenêtres à l'appartement d'un de ses locataires qui n'avait pas payé son terme et dont la femme était en couches. Le ministre public avait requis dix jours de prison et 100 fr. de dommages-intérêts.

mois de leur séjour à Valfonds, M. Banval eût été le plus content des hommes si Bernard, qu'il aimait comme son enfant, eût recherché sa Julie en mariage. Mais leur jeune bienfaiteur avait passé, indifférent, à côté de sa fille; ils s'étaient vus; l'amour n'avait pas uni leurs cœurs. Aussi, dès les premières lettres de Julie, M. Banval avait pensé qu'avec le talent qu'elle possédait, elle devait se vouer exclusivement à la musique; et, pour en arriver là, il avait jugé prudent de ne pas apprendre à sa fille la brusque rupture du mariage de Bernard, car cette nouvelle lui eût peut-être inspiré un vague espoir qui ne pouvait que nuire à ses études, à sa future carrière.

C'était raisonner sagement au point de vue de l'avenir de Julie.

Il est vrai que celle-ci fut étonnée du silence que son père gardait sur le mariage de Bernard, un si gros événement pour la pauvre jeune fille. Elle se l'expliqua, néanmoins, ce qui n'empêcha pas qu'un jour, en écrivant à Valfonds, elle s'aperçut que sa lettre contenait cinq fois le nom de leur bienfaiteur. La poste attendait, Julie eut cependant le courage de déchirer ce fatal papier. Son cœur, qu'elle croyait guéri, bondissait dans sa poitrine; son amour était plus violent que jamais.

Elle en pleura de honte. Ainsi, après six mois d'absence, de travail assidu, elle aimait Bernard comme au jour de son départ du moulin...

Pendant quelques semaines, ses études se ressentirent du chagrin qu'elle avait éprouvé; mais, avec les beaux jours, elle reprit assez des forces et la ferme résolution d'atteindre le but qu'elle s'était proposé... (A suivre.)

— L'événement de la journée du 3 mai a été le transport, de Vidy à Morges, d'une bille de noyer achetée par M. Zeiger, propriétaire de la fabrique de bois de fusils, dans la campagne du Bois de Vaud. Le noyer qui l'a fournie était, dit-on, le plus beau qu'il y eût en Suisse et en Allemagne; on lui attribue 370 ans. On calcule que le volume du tronc et des branches s'élève au moins à 80 mètres cubes, soit, en chiffres ronds, à 3000 pieds cubes. La bille mesure 7 m. de longueur et a une circonférence moyenne de 6,5 m., ce qui donne un cube de plus de 20 m. On estime qu'elle pèse environ 18,000 kg. Le transport de Vidy à Morges a coûté au propriétaire la somme de 500 fr. Elle sera expédiée à Fribourg-en-Brisgau, où elle sera transformée en bois de placage. On calcule qu'elle pourra fournir environ huit mille feuilles. Le reste du noyer servira à la fabrication de bois de fusils et de bois de socques.

— Samedi après midi, à Veytaux, un jeune garçon de 8 ans, nommé Moyard, a été atteint par un caillou tombé des hauteurs de Montfleuri. Il a expiré au bout de quelques instants.

— Un incendie a détruit neuf maisons, dans la nuit de dimanche, au Sépey. Le feu a pris près d'une forge, dans la partie inférieure du village, un peu après minuit. Il s'est rapidement étendu aux maisons avoisinantes qui n'en étaient séparées que par d'étroites ruelles. Huit ou neuf ménages sont sans abri. La plus grande partie du bétail et une partie seulement du mobilier ont pu être sauvés. Un cheval et quelques pièces de petit bétail sont restés dans les flammes. Surpris dans leur sommeil, les habitants ont eu de la peine à se sauver.

Le sinistre est attribué à la malveillance. Un commencement d'incendie qui a éclaté à Corniaz, entre le Sépey et Leysin, et qui a pu être maîtrisé rapidement, semble le prouver. On a trouvé là des bûches imbibées de pétrole.

Neuchâtel. — Dimanche soir, un peu avant 8 h., la Société de tambours de Saint-Imier traversait la rue Léopold Robert, à la Chaux-de-Fonds. Le bruit du tambour a effrayé un cheval qui s'est emballé et a renversé un enfant de 9 ans, lequel a été tué sur le coup.

ETRANGER

Guerre sud-africaine. — On trouve dans le *Cape Times*, journal officieux de sir Alfred Milner, d'intéressants renseignements sur les pertes des Anglais dans l'Afrique du Sud.

« Vers la mi-février, écrit cet organe, les pertes éprouvées par notre armée dans la présente guerre, s'élèvent aux chiffres suivants : Prisonniers, 3000; morts de maladie, 4000; tués 14,450; morts par accidents, 100; blessés, 43,350. Soit un total de 64,900 hommes.

« D'autre part, les informations parvenues ici (à Capetown) indiquent que les pertes subies dans les batailles de Rondevalsdrift et Koodoosrand ont atteint 5700 hommes.

Les chiffres avoués par le *Cape Times* donnent, comme on le voit, un total général de 70,600 hommes.

En revanche, la presse anglaise dit que le total officiel des pertes anglaises à ce jour est de 16,073 hommes, non compris les blessés et les malades soignés dans les hôpitaux de l'Afrique du Sud.

Les Anglais se sont emparés jeudi de Brandfort. Le feldmaréchal Roberts confirme que cette ville a été occupée sans grande opposition par les généraux Tucker, Pole-Carew et Hutten. Les Boers se sont retirés précipitamment.

Des dépêches de Bloemfontein et de Brandfort annoncent que les fédéraux se sont repliés sur Winburg où la résistance sera plus sérieuse.

Le bruit court que le commandant Cronje (fils) aurait succombé à ses blessures.

France. — Voici les résultats complets des élections municipales parisiennes : 50 conseillers sont élus au premier tour. Il y a 30 ballottages.

Sont élus : 7 républicains, dont un nouveau; 10 radicaux; 16 socialistes; 8 nationalistes, tous nouveaux; 8 conservateurs; 1 rallié.

Les républicains ont remporté la victoire à Mézières, Grenoble, Brest, Arras; les socialistes à Roubaix, Tourcoing, Armentières, Lens, Rouen, Montceau-les-Mines; la liste antijuive a passé à Ager et à Oran.

A Toulon, il y a eu des bousculades, au cours desquelles plusieurs personnes ont été blessées.

— Un violent incendie a détruit samedi après

midi l'usine de la Société des lampes à incandescence, sise rue Franklin, à Ivry.

Bulgarie. — On télégraphie de Sofia que 60 communes rurales chrétiennes du district de Rastchuck se sont révoltées. Une rencontre sanglante a eu lieu à Trestenik, 45 personnes ont été tuées. Des troupes ont été demandées à Schumala et à Tirnowa, la garnison de Raschtuck n'étant pas sûre.

Allemagne. — L'empereur Guillaume II a télégraphié au vice-roi des Indes ses sympathies pour la détresse des Hindous, annonçant que Berlin a souscrit 500,000 marks pour les affamés. Le vice roi a remercié.

— Vendredi soir, après s'être un peu reposé de sa fatigante première journée, l'empereur François-Joseph a assisté à un grand diner de gala, qui a réuni toutes les altesses présentes à Berlin. Au dessert, les inévitables toasts ont été portés.

Russie. — La récolte s'annonce bien partout dans le sud de la Russie.

Turquie. — Six Arméniens ont été assaillis et massacrés par les Kurdes, à Alaschkert, sur la frontière du Caucase. Une grande panique s'est emparée des Arméniens, qui passent en masse en Russie. Un cloître arménien a été occupé par un détachement de 50 hommes.

Colombie britannique. — La cité minière de Sandon a été détruite par un incendie.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Vendredi, le Conseil a approuvé les comptes de l'Ecole normale d'Hauterive, de l'Hospice cantonal, de la Bersetia, de l'Administration des Eaux et Forêts et de l'entreprise de Thusy-Hauterive qui, d'après M. Cardinaux, marche d'une manière normale. Le tunnel a ménagé quelques déceptions, trompant les prévisions de l'expertise géologique; le prix des cuivres a fortement renchéri, de sorte qu'il y aura une notable augmentation de la dépense. Sur les 9300 mètres de la longueur du tunnel, environ 8500 sont déjà perforés; on pense que le percement sera terminé au mois de juillet et que l'exploitation pourra commencer dans les premières semaines de l'année prochaine.

Le Conseil a ensuite ratifié les comptes de l'administration générale, des Cultes et de l'instruction publique. En réponse à une question de M. Pugin, M. le directeur de l'Instruction publique a annoncé qu'un projet d'augmentation du traitement des instituteurs a été élaboré par la direction; mais le Conseil d'Etat n'a pas encore pu l'examiner. Il sera présenté pour la prochaine session. Les autres comptes ont été ratifiés sans aucune discussion.

L'assemblée a procédé aux nominations suivantes : M. Perrin, Léon, membre de la Commission des grâces; M. Cardinaux, conseiller d'Etat, député au Conseil des Etats; M. Henri Derron, à Morat, juge suppléant près le Tribunal cantonal; M. Ignace Gremaud, à Bulle, membre du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat; M. Louis Morard, à Bulle, censeur de dite Banque.

Samedi, le Grand Conseil a abordé la discussion d'un projet de loi sur la police du commerce. Le but de la loi est de protéger le commerce indigène sans violer le principe de la liberté du commerce et de l'industrie, au moyen de mesures de police et de mesures fiscales. Dans son ensemble, le projet est plus sévère que n'importe quelle autre législation cantonale. Concernant la concurrence déloyale, on s'est inspiré de la loi allemande qui permet au juge d'agir d'office une fois nanti par celui qui l'a trompé.

La discussion de ce projet de loi a été reprise hier, lundi. Toutes les propositions des sections de la Société des commerçants sont admises.

Ecorçage des bois. — Tenant compte de ce que l'année est peu avancée et que, par conséquent, la propagation du bostriche est moins à redouter, le Conseil d'Etat a prolongé de 15 jours le délai d'écorçage, soit jusqu'au 15 mai prochain.

Pour les jeunes filles. — On remarquait une tendance de plus en plus inquiétante de la jeunesse féminine à renforcer l'armée des ouvrières de fabrique et des sommelières de café. En revanche, le nombre des femmes de chambre, cuisinières, aides de ménage et bonnes devient de plus en plus insuffisant.

Le Comité central de la Société suisse d'utilité publique des femmes attire l'attention des parents, tuteurs et autorités pupillaires sur cet état

de choses. Lorsque leurs parents, au lieu de leur école, les parents, au lieu de leur école, devraient soulever leur est ouverte dans le surtout de bonnes ménages écoles ménagères et coumencent à s'acclimater aux parents une excellente aux parents dans la tenu dans ces services que la ccombrée.

Fatale imprudence. — Le jeune P. M., domestique en visite auprès d'une dame. A un moment donné, le jeune P. M. a saisi un fusil suspendu à la paroi et l'a armé entre les mains de sa maîtresse. Il a chargé et tiré, heureuse jeune fille à la main labourant les chairs d'un fémur fut mis à nu. Traumatisme de Payerne, l'armement de la main fut jugé un crime. L'arme avait été grièvement blessée que l'arme fut chargée.

GRUYÈRE

Concours de petit bétail. — Dans la pensée, nous relevons les noms des gagnants :

Espèce ovine. SECTION I. Bœufs de race pure, 3^e prix 15 fr. — M. Favre, Léon, Vaulruz; 2^e prix, 10 fr. — M. Defoort, Léon, Vaulruz; 3^e prix, 5 fr. — M. Morard, Léon, Vaulruz. SECTION II. Bœufs de race pure, 3^e prix 15 fr. — M. Favre, Léon, Vaulruz; 2^e prix, 10 fr. — M. Defoort, Léon, Vaulruz; 3^e prix, 5 fr. — M. Morard, Léon, Vaulruz. SECTION III. Béliers du pays, 3^e prix 15 fr. — M. Favre, Léon, Vaulruz; 2^e prix, 10 fr. — M. Defoort, Léon, Vaulruz; 3^e prix, 5 fr. — M. Morard, Léon, Vaulruz. SECTION IV. Lots de bœufs, 3^e prix 15 fr. — M. Favre, Léon, Vaulruz; 2^e prix, 10 fr. — M. Defoort, Léon, Vaulruz; 3^e prix, 5 fr. — M. Morard, Léon, Vaulruz. Fric d'honneur pour collectionneur, une cuillère argent. Fric de collection, avec diplôme. Mentions honorables de 1^{er} degré, Sâles; Favre, Léon, Vuadens.

Espèce porcine. — 3^e classe 25 fr. — Asile de Femelles Berkschires. 2^e classe 15 fr. — M. Morard, Léon, Vaulruz. Mâles croissants. Mention d'honneur.

Truies du pays. — MM. Seytoux, Fraucos, Sâles, 20 fr.; Barbey, Félicien, M. Femelles croisées. — M. Favre, Léon, Vaulruz, 20 fr.; M. Viloz, André, 20 fr.; Riez, 20 fr.; Rätornan, manens, Alexis, Bulle, 15 fr.; Villarvolard, 10 fr. Mentions honorables. — Léon, Bulle.

Espèce caprine. — Léon, Vaulruz, 40 fr.; W. 25 fr.; Geinoz, Placide, N. Race chamoisée sans cornes, 40 et 18 fr.; Rabou, 10 fr.

Race grisaille. — MM. 10 fr.; Aguin, André, Est, 10 fr.; Sâles, 10 fr.; Dapass, Rime, Fraucos, Charmey, 12 fr.; Rime, Aug., syndic, C. Pierre, Romancens, 15 fr.; Terrier, Alph-Bernard, V. Pâquier, 14 fr.; Clerc, Félicien, Catherine, La Pâquier, Estavannens 12 fr.; Pipoz, François, Charmey, 5 fr.

Vente d'immeubles

Mardi 15 courant. — Près-midi, au café du Commerce, Mme Marguerite Jaquet, à Bulle, exposera en vente publique, les immeubles de cette ville, désignés sous le n^o 1558 du cadastre de Bulle, habitation, grange et pré.

A VENDRE

Une obligation hypothécaire de 10,000 fr. en premier rang. S'adresser à la Banque de Gruyère.

A VENDRE

Plusieurs chars d'occasion, nets et d'occasion, dont un chez F. SAUDAN, maréchal.

lamps à incandes-

graphie de Sofia que
unnes du district de
Une rencontre san-
45 personnes ont été
mandées à Schumala
Raschtuck n'étant

eur Guillaume II a
odes ses sympathies
oues, annonçant que
arks pour les affamés.

être un peu reposé
née, l'empereur Fran-
grand dîner de gala,
s présentes à Berlin.
asts ont été portés.
annonce bien partout

iens ont été assaillis
à Alaschkert, sur la
grande panique s'est
passent en masse en
a été occupé par un

me. — La cité mi-
e par un incendie.

RIBOURG

ndredi, le Conseil a
ole normale d'Haute-
la Bersetia, de l'Ad-
ets et de l'entreprise
après M. Cardinaux,
le. Le tunnel a mé-
mpant les prévisions
prix des cuivres a
qu'il y aura une nota-
se. Sur les 9300 mè-
e, environ 8500 sont
percement sera ter-
l'exploitation pourra
s semaines de l'an-

les comptes de l'ad-
altes et de l'instruc-
une question de M.
struction publique a
mentation du traite-
laboré par la direc-
n'a pas encore pu
pour la prochaine ses-
été ratifiés sans au-

nominations suivan-
ore de la Commission
conseiller d'Etat, dé-
M. Henri Derron, à
e Tribunal cantonal;
membre du Conseil
e de l'Etat; M. Louis
dite Banque.

a abordé la discussion
du commerce. Le
de commerce indigène
liberté du commerce
de mesures de police
on ensemble, le pro-
porte quelle autre lé-
ent la concurrence dé-
oi allemande qui per-
e fois nanti par celui

de loi a été reprise
itions des sections de
ont admises.

— Tenant compte de
cée et que, par consé-
triche est moins à re-
prolongé de 15 jours
l'au 15 mai prochain.

es. — On remarquait
lus inquiétante de la
r l'armée des ouvriè-
mmelières de café. En
femmes de chambre,
et bonnes devient de

société suisse d'utilité
e l'attention sur cet état

de choses. Lorsque leurs filles sont émancipées de l'école, les parents, au lieu de les envoyer à la fabrique, devraient souger qu'une meilleure carrière leur est ouverte dans les familles. On manque surtout de bonnes ménagères et cuisinières. Les écoles ménagères et cours de cuisine, qui commencent à s'accroître un peu partout, offrent aux parents une excellente occasion de former leurs enfants dans la tenue d'une maison, et c'est dans ces services que la carrière est le moins encombrée.

Fatale imprudence. — Dimanche 27 avril, le jeune P. M., domestique à Léchelles, s'était rendu en visite auprès d'une demoiselle C., à Chandou. A un moment donné, le jeune M. voulut examiner un fusil suspendu à la paroi. Mais à peine avait-il l'arme entre les mains qu'une détonation retentit et la charge de grenaille vint atteindre la malheureuse jeune fille à la main et à la cuisse, lui labourant les chairs d'une façon si horrible que le fémur fut mis à nu. Transportée peu après à l'Infirmerie de Payerne, l'amputation des quatre doigts de la main fut jugée urgente, tant ces organes avaient été grièvement mutilés. Le jeune M. ignorait que l'arme fut chargée.

GRUYÈRE

Concours de petit bétail à Bulle, les 2 et 3 mai 1900. — Dans la liste des exposants récompensés, nous relevons les noms suivants des propriétaires de la Gruyère :

Espèce ovine. SECTION I. Béliers de races étrangères pures. 3^e prix 15 fr. — M. Gittel, Félicien, Le Pâquier. SECTION II. Brebis de races étrangères pures. 3^e prix, 5 fr. — M. Pasquier, Auguste, Le Pâquier.

SECTION III. Béliers du pays. 1^{er} prix, 30 fr. — MM. Favre, Léon, Vaulruz; Demierre, Alphonse, Bulle. 2^e prix, 20 fr. — M. Morard, Martin, Bulle.

3^e prix, 15 fr. — M. Déforel, François, Vuadens. 3^e prix, 5 fr. — M. Morard, Alfred, Eoney.

SECTION IV. Lots de brebis croisées ou du pays. 1^{er} prix, 20 fr. — MM. Favre, Léon, Vaulruz; Demierre, Alphonse, Bulle. 2^e prix, 15 fr. — M. Morard, Martin, Bulle.

3^e prix, 10 fr. — M. Déforel, François, Vuadens. 3^e prix, 5 fr. — M. Raboud, Hubert, Grandvillard.

Prix d'honneur pour collection : M. Demierre, Alphonse, Bulle, une enlaine argent. Prix de collection, avec diplôme de la Société du petit bétail. — M. Morard, Martin, Bulle.

Mentions honorables de 1^{re} classe. — MM. Roullier, Lucien, Sâles; Favre, Léon, Vaulruz; Déforel, François, Vuadens.

Espèce porcine. — Mâles Berkshire. 3^e catégorie, 3^e classe 25 fr. — Asile de Marsens. Femelles Berkshire. 2^e cat., 3^e cl., 15 fr. — Asile de Marsens.

Mâles craonnais. Mention honorable. — Asile de Marsens. Truies du pays. — MM. Ayer, Herenle, Sorens, 30 fr.; Seytoux, François, Sâles, 10 fr.; Cottier frères, Bulle, 20 fr.; Barbey, Félicien, Morlon, 30 fr.

Femelles croisées. — Mme Genilloud, Fanchette, Bulle, 20 fr.; MM. Viloz, André, Sorens, 20 fr.; Savary, François, Riez, 20 fr.; Rétornaz, Marcelin, Châtel, 25 fr.; Romanens, Alexis, Bulle, 15 fr.; Mme Schouwey, Louise, Villarvolard, 10 fr.

Mentions honorables. — Asile de Marsens; Gremaud, Léon, Bulle.

Espèce caprine. — Race Gessenay. — MM. Favre, Léon, Vaulruz, 40 fr.; Wissmuller, Jacob, Bulle, 50 et 25 fr.; Geinoz, Placide, Neirivue, 10 fr.

Race chamoisée sans cornes. — MM. Delacombaz, Alphonse, 40 et 18 fr.; Raboud, Hubert, Grandvillard, 25 et 10 fr.

Race grisaille. — MM. Magnia, Félicien, Hauteville, 10 fr.; Magnin, André, Estavannens, 10 fr.; Jaquet, Honoré, Sâles, 10 fr.; Dupasquier, Pierre, La Tour, 14 fr.; Rime, Franc., Charmey, 12 et 20 fr.; Ruffieux, Aug., Broc, 8 fr.; Rime, Aug., syndic, Charmey, 18 et 12 fr.; Charrière, Pierre, Romanens, 15 fr.; Pythoud, F., Gruyères, 14 fr.; Tereier, Alph-Bernard, Vuadens, 8 fr.; Buchs, Jos., Le Pâquier, 14 fr.; Clerc, Félix, Hauteville, 14 fr.; Dupasquier, Catherine, Le Pâquier, 6 fr.; Jaquet, Constant, Estavannens 12 fr.; Pipoz, Alex., Charmey, 14 fr.; Niquille, François, Charmey, 5 fr.

Vente d'immeubles.

Mardi 15 courant, dès 2 h. de l'après-midi, au café du Commerce, à Bulle. Mme Marguerite Jaquet, veuve de Jacques, à Bulle, exposera en vente, aux enchères publiques, les immeubles qu'elle possède en cette ville, désignés sous les art. 1556, 1557 et 1558 du cadastre de Bulle: « Les Jordils », habitation, grange et pré. Pour Mme Jaquet : H. PASQUIER, not.

A VENDRE

Une obligation hypothécaire de 10,000 fr. en premier rang, rapportant 4 1/2 %. S'adresser à la Banque populaire de la Gruyère.

A VENDRE

Plusieurs chars d'ouvrage et à ressorts, nets et d'occasion, dont un à 2 ou 3 chevaux chez F. SAUDAN, maréchal, à Bulle.

Usine à vendre.

On offre à vendre, dans contrée boisée du canton de Val de l'Ancre, comprenant scierie et mécanique à battre, le tout de construction récente. Offres sous chiffres 15251 à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Lausanne.

Cours de danse Lovetti.

Mme Schoenenberger-Lovetti informe qu'elle a l'intention d'ouvrir à Bulle un cours de danse pour enfants, ainsi que pour adultes. Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à l'hôtel des Alpes ou à la librairie Morel jusqu'au 15 mai.

AVIS

Pour cause de santé, on louera, pour la saison d'été, trois bonnes vaches laitières. S'adresser de suite au propriétaire, M. FRAGNIÈRE, aubergiste, à Riaz.

Les bonbons pectoraux KAISER

sont chaudement recommandés à tous ceux qui souffrent de la TOUX.

2480 certificats, notarialement validés, sont la preuve frappante de leur incontestable supériorité contre toux, enrrouements, catarrhes et engorgements. — Les paquets, 30 et 50 cent., chez A. GAVIN, pharmacien, Bulle; E. DAVID, pharmacien, Bulle; PORCELET, pharmacien, Estavayer; Georges SORTAZ, Vuadens.

A louer :

Pour le 15 juin, un logement de 3 chambres, cuisine, cave, galotas et bûcher; eau de Charmey et lumière électrique. S'adresser à l'imprimerie de la Gruyère.

Prix de collections. — Wissmuller, Jacob, Bulle, diplôme d'honneur de la Fédération romande; Favre, Léon, Vaulruz, un service à découper argent.

Solde des dons reçus : Liste précédente, 6898 fr.; 164. MM. Glasson & Cie, Bulle, 10 fr.; 165. J. O., 5 fr.; 166. Neirivue, commune, 10 fr.; 167. Société d'agriculture de Treyvaux et d'Arconciel, 10 fr.; 168. Semsales, commune, 30 fr.; 169. Vuippens, commune, 5 fr.; 170. M. Dupasquier, Louis, Bulle, 2 fr.; 171. M. Torriani père, Bulle, 2 fr.; 172. M. E. Burnens, Promenthoux, 50 fr.; 173. M. Schneider, boulauger, Bulle, 2 fr.; 174. Estavannens, commune, 10 fr.; 175. Cie Bulle-Romont, 25 fr.; 176. M. Alf. Bosson, Bulle, 2 fr.; 177. M. Ans. Robadey, Bulle, 3 fr.; 178. M. Cransaz, ingénieur, Bulle, 5 fr.; 179. M. Python, conseiller d'Etat, 20 fr.; 180. M. Musy, Jules, Albeuve, 5 fr. Total, 7094 fr.

Merci aux généreux donateurs qui ont contribué à la réussite complète du concours du petit bétail. Qu'ils reçoivent l'expression de notre vive sympathie. Le Comité d'organisation.

Récital Scheler. — Il n'est pas exagéré de dire que M. Scheler a provoqué, dimanche soir, dans son auditoire un enthousiasme unanime. Qui n'a pas frissonné devant l'évocation sublime de la grandeur et de la chute des Napoléon? Comme dans Waterloo, comme dans la Retraite de Russie, M. Scheler, avec sa belle prestance, son regard puissant et son geste vigoureux et posé, semble prendre plaisir à s'animer des pensées de V. Hugo, à en faire ressortir la forme éclatante, et c'est bien le frisson qui vous empoigne dans les moments les plus pathétiques. La Vision de Claude, scène poignante, a arraché des larmes. Puis, passant graduellement au comique par les genres gracieux et sentimental, comme les Etoiles du cœur et les Cheveux d'Yvonne, le diseur nous a fait tour à tour pleurer, rêver et rire. Quelle bonne gaité n'ont pas déchaînée la Colère et les Médecins spécialistes! Ceux qui connaissent de longue date M. Scheler ont remarqué, non sans étonnement, que son talent n'a rien perdu ni en vigueur ni en finesse et qu'il paraît avoir, au contraire, grandi encore par l'étude. Nous aurons la bonne fortune d'une nouvelle séance le 27 mai, avec un programme complètement varié. Allons, tant mieux!

Secours mutuels. — Dans sa séance de dimanche après midi, la Société de secours mutuels de la Gruyère a confirmé, pour l'année 1900, son ancien comité dont voici la composition : M. Dom. Uldry, président; MM. François Félix, Ernest Glasson, Jules Pasquier et Léon Pasquier, membres. L'assemblée a adopté à l'unanimité les comptes et écouté attentivement le rapport du président sur la marche de la Société pendant l'année écoulée. Dans la seule année 1899, la Société a payé 68 bons représentant la belle somme de 4107 fr. 70. Depuis sa fondation, il a été déboursé 100,933 fr. 40 pour des secours (2301 bons).

A notre grand regret, un communiqué concernant la Société de secours au décès nous est parvenu trop tard pour trouver place dans ce numéro.

Prise de taupes. — Il est rappelé qu'en conformité du règlement établi par le conseil communal le 14 avril 1899, la prise des taupes et mulots est obligatoire sur tout le territoire de la commune de Bulle, excepté sur les gîtes, pâturages et forêts.

Les propriétaires fonciers ou fermiers ont l'obligation de procéder à la destruction de ces rongeurs sur les terrains qu'ils possèdent ou qu'ils ont affermés. Dans ce but, il leur est loisible d'engager un ou plusieurs taupiers.

Le prix à payer pour chaque bête détruite a été fixé pour la présente année comme suit :

a) Jusqu'au 15 juin, 10 c. par mulot (grise) et 25 c. par taupe (derbon);

b) Depuis le 15 juin, 5 c. par mulot (grise) et 15 c. par taupe (derbon).

Le contrôle se fera au moyen de la production des animaux par : MM. Andrey, Joseph, lieu Léon, chemin des Crêts; Pasquier, Louis, fils de Joseph, route de Riaz; Marchon, Julien, en Saussens. Bulle, le 6 mai 1900.

Le Secrétariat communal.

Assurances. — Le Fribourgeois annonce pour jeudi prochain, 10 mai, à 1 h. 30, au Cercle catholique à Bulle, une conférence publique sur les assurances fédérales, donnée par M. le colonel J. Repond, à Berne, adversaire de cette loi. Les citoyens de toutes les opinions y sont conviés.

Théâtre électrique. — Le cinématographe installé sur la place des Alpes attire toujours de nombreux visiteurs. Aussi, vu ce grand succès, la direction de cet intéressant établissement s'est-elle décidée à rester à Bulle encore toute la semaine.

Rien de plus curieux que ces tableaux animés, ces vues de villes, du théâtre de la guerre ou de scènes comiques en tous genres, de métamorphose, etc. Qu'on profite donc de cette récréation instructive à bon marché!

Anonymat. — Il nous est parvenu, la semaine passée, deux correspondances non signées, l'une de la Tour et l'autre de Fribourg. Nous rappelons à cette occasion que tout article anonyme prend inmanquablement le chemin du panier.

VARIETES

Contre les voleurs de bicyclettes. — Les vols de bicyclettes se multipliant de plus en plus, un inventeur a consacré ses veilles à la recherche d'un moyen propre à décourager l'audace des filous. Ajoutons qu'il croit l'avoir trouvé; son invention consisterait en un ressort caché dans la selle. Quand le propriétaire laisse sa machine à la porte d'un magasin ou d'un café, il arme l'appareil à l'aide d'une petite clef. Qu'un voleur s'assoie maintenant, deux crochets jaillissent du cuir et agrippent fortement le voleur, qui ne peut être délivré que par le propriétaire de la « bécanne ». L'invention, il faut le reconnaître ne manque pas ce piquant.

Notre prime. — Nous rappelons à nos lecteurs que la souscription à l'ouvrage de M. le professeur Vulliétty : La Suisse à travers les âges, est ouverte dans nos bureaux et que la souscription donne droit à une réduction très sensible sur le prix de vente : 10 fr. au lieu de 15 fr.

Lorsque le chiffre de souscriptions prévu sera atteint, le prix ferme sera appliqué. Nous engageons tous nos abonnés à souscrire sans plus tarder. Cette publication est d'un caractère national et instructif au premier chef; toutes les familles suisses doivent la posséder.

Fr. 4

les 6 mètres Loden double largeur.

Etouffe de grand usage, bon teint. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses, ainsi que draperie hommes dans tous les prix.

Echantillons franco. Gravures gratis.

Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.



Le jour de la foire, 10 mai

Bonne musique et danse

à l'auberge des Halles à Bulle.

Invitation cordiale L. PASQUIER

Les plus grandes caves de vins J. WINGER, Esoswil.

Garanti seulement par vin naturel. 100 litres vin rouge sud Tessin 22.— > vin rouge de table, italien 26.50 > rouge, sud Italie, fortifiant 29.50 > Alicante coupé, rouge, 14° 33.— > vin rouge, p. malades, vieux 41.— > Panade bl., exc. vin de table 28.— > vin blanc, sud Esp., très fort 38.— 16 litres Malaga pour malades, vérit. 15.50 800 fûts contenant 600 litres, à 13.50 Futaile d'essai dès 50 litres. Garantie réelle : ce qui ne convient pas est repris en retour, à mes frais.

